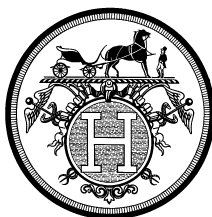


## HERMES INTERNATIONAL

Société en Commandite par Actions au capital de 53 840 400,12 € euros,  
immatriculée sous le n° 572 076 396 RCS PARIS  
dont le siège social est fixé au 24, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014

L'Assemblée Générale Mixte d'Hermès International s'est tenue sur première convocation le mardi 3 juin 2014, au Palais des Congrès de Paris, sous la présidence de Monsieur Eric de SEYNES, Président du Conseil de Surveillance.

Les informations relatives au quorum sont disponibles sur le site Internet de communication financière d'Hermès International : [www.hermes-international.com](http://www.hermes-international.com) dans le document « *résultats des votes de l'assemblée générale du 3 juin 2014* ».

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

- l'approbation des comptes, sociaux et consolidés, de l'exercice 2013,
- l'affectation du résultat et la mise en distribution, le 10 juin 2014, du solde du dividende ordinaire de l'exercice, en progression de 8% par rapport à l'année précédente, (un acompte de 1,50 € par action ayant été versé le 28 février 2014), soit 1,20 €,
- l'approbation des conventions et engagements réglementés,
- le renouvellement de mandats de membre du Conseil de surveillance de Messieurs Eric de SEYNES et Renaud MOMMEJA, pour une durée de 3 ans,
- la nomination de Madame Monique COHEN en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, pour une durée de 3 ans,
- la fixation du montant global des jetons de présence et rémunérations du Conseil de surveillance,
- l'approbation des engagements dus envers Monsieur Axel DUMAS au titre de la cessation de ses fonctions de gérant,
- l'avis à donner (« Say on pay ») sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux gérants,
- l'autorisation à donner à la Gérance pour mettre en œuvre un programme d'achat et d'annulation d'actions,
- les délégations de compétence à la gérance pour consentir des options d'achat d'actions ou attribuer des actions gratuites en faveur d'adhérents à un plan d'épargne,
- la modification de l'article 18 des statuts (modalités de désignation des membres du Conseil de surveillance représentant les salariés et existence d'un règlement intérieur)

Avant le début de l'assemblée générale, Monsieur Henri-Louis BAUER, gérant de la société EMILE HERMES Sarl, Gérant et associé commandité, rappelle les valeurs et la vision d'entreprise définie par Monsieur Emile HERMES et souligne l'importance pour la famille Hermès de préserver l'indépendance de la maison pour la laisser innover et se développer en toute liberté. Puis il remercie et salue le travail accompli par Patrick THOMAS qui a quitté ses fonctions de gérant en janvier dernier.

*Un film sur le « départ de Patrick THOMAS » est projeté.*

Le Président ouvre ensuite l'assemblée.

*Un film « Module sport » est projeté.*

Monsieur Axel DUMAS, Gérant, présente le Bilan général de l'année 2013, en évoquant les faits marquants de l'année 2013 :

- ❑ La créativité
  - Maroquinerie : sac *Maxibox*, pochette *Pliplat*, sac *Constance Cartable*, selle Hermès *Cavale*...
  - Bijouterie : collection *Niloticus*, collection *Galop Hermès*...
  - Horlogerie : montre *Arceau Petite Lune*, montre *Dressage Chronographe*...
  - Parfums : *Jour d'Hermès*, *Épice Marine*, *Eau de narcisse bleu*...
  - Arts de la table : service de porcelaine *Rallye 24*...
- ❑ La maîtrise des savoir-faire :
  - la construction de deux nouvelles manufactures de maroquinerie en Charente et en Isère,
  - projet de création de deux nouveaux établissements en Franche-Comté,
  - investissements capacitaires dans les activités textiles à Lyon,
  - la poursuite de l'intégration verticale.
- ❑ Le renforcement du réseau de distribution avec :
  - rénovation et agrandissement du magasin Hermès de Beverly Hills aux Etats-Unis et de Milan en Italie,
  - ouverture de 3 succursales dont Ningbo en Chine et Nagoya Mitsukoshi au Japon,
  - rénovation et agrandissement de 9 autres succursales.

*Un film sur « L'ouverture de Beverly Hills » est projeté.*

- ❑ Le développement des relais de croissance :
    - forte progression de la bijouterie,
    - dynamisme des accessoires de mode, notamment les Chaussures,
    - extension de l'univers de la maison.
  - ❑ Nouvelle année de forte croissance des ventes et des résultats.
  - ❑ Croissance du chiffre d'affaires de 7,8 % à taux courants et de 13 % à taux constants et du résultat opérationnel de 8,9 %.
  - ❑ Résultat net en progression de 6,8 %
  - ❑ Forte croissance des ventes :
    - Produits : tous les métiers sont en développement grâce à des créations ambitieuses.
    - Régions : toutes les zones géographiques progressent.
      - L'Asie hors Japon et l'Amérique ont été particulièrement dynamiques
      - L'Europe bénéficie d'une activité soutenue dans l'ensemble des pays malgré un contexte économique difficile.
      - Le Japon contribue également à cette performance.
  - ❑ La rentabilité opérationnelle atteint son plus haut niveau historique
  - ❑ Nombreuses actions de communication singulières
    - 4<sup>ème</sup> édition du *Saut Hermès au Grand Palais* à Paris,
    - Trois événements autour de l'univers de l'homme à Miami, à Francfort et à Séoul,
    - Événement autour de l'univers femme : *Mouvement féminin* à Paris,
- Un film sur l'évènement « Mouvement féminin » est projeté.*
- Sept Festivals des métiers à Beijing, Shen Yang, Hangzhou, Londres, Düsseldorf, Toronto et Luxembourg,
  - Exposition *Leather Forever* à Madrid.

Monsieur Axel DUMAS présente :

- ❑ les variations du chiffre d'affaires par métiers en pourcentage et la répartition du chiffre d'affaires du groupe par métiers sous forme graphique.

*Le film « Sound of Hermès Silver » est projeté.*

- ❑ les variations du chiffre d'affaires par zone géographique en pourcentage et la répartition du chiffre d'affaires du groupe par zone géographique sous forme graphique,
- ❑ l'évolution du nombre de magasins sous forme graphique en distinguant les concessionnaires et les succursales.

Puis il expose les données portant sur les ressources humaines, en évoquant :

- ❑ Les effectifs,
- ❑ La poursuite des créations d'emploi en 2013 (sur 10 ans),
- ❑ L'équilibre des effectifs production/vente,
- ❑ Les manufactures Hermès,

- ❑ La répartition des effectifs par zone géographique (60 % en France).

*Un film sur «la Manufacture de la Tardoire à Montbron» est projeté.*

Madame Mireille MAURY, Directeur Général Finances et Administration, présente les comptes consolidés :

- ❑ Le compte de résultat,
- ❑ Les investissements,
- ❑ La capacité d'autofinancement,
- ❑ Le tableau des flux de trésorerie retraitée,
- ❑ Le bilan consolidé simplifié (actif et passif),
- ❑ Les capitaux propres et la trésorerie nette retraitée.

*Un film portant sur le thème de la «Métamorphoses» est projeté.*

Monsieur Axel DUMAS présente les perspectives 2014 :

- ❑ Développement des relais de croissance,
- ❑ Renforcement des capacités de production et poursuite de l'intégration verticale,
- ❑ Poursuite du développement du réseau de distribution avec l'ouverture ou la rénovation d'une vingtaine de succursales,
- ❑ Finalisation des travaux de la Maison Hermès à Shanghai : ouverture prévue en septembre 2014,
- ❑ Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre : + 10,1 %,

*Un film sur la nouvelle campagne de publicité semestrielle est projeté.*

Le président présente les principales résolutions soumises au vote de l'assemblée. Puis, avant d'animer le débat et de proposer au vote les résolutions, le Président présente Madame Monique COHEN, évoque le rapport du Président du Conseil de surveillance puis le rapport du Conseil de surveillance et donne la parole aux commissaires aux comptes.

Au cours du débat, les sujets suivants sont abordés par les actionnaires, journalistes ou analystes financiers :

- ❑ La norme comptable dans laquelle sont présentés les résultats,
- ❑ La création du nouveau parfum Jour d'Hermès,
- ❑ La participation dans la Manufacture horlogère Vaucher,
- ❑ La proportion d'actionnaires individuels,
- ❑ Le rendement de l'action, l'éventualité d'une attribution gratuite d'actions aux actionnaires, de la majoration du dividende pour les actionnaires fidèles, de la division du nominal,
- ❑ Les races de vaches qui donnent un meilleur cuir, un meilleur rendement,
- ❑ L'activité au Japon,
- ❑ Le montant versé au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi,
- ❑ Les projets et centres d'intérêt du groupe en Afrique,
- ❑ Les aides apportées à la Dordogne en matière d'implantation,
- ❑ Les ratios d'équité pour la fixation de la rémunération,
- ❑ Le mode de calcul du montant maximum de rachat par action,
- ❑ Les risques de e-réputation,
- ❑ Les actions de communication,
- ❑ Le nombre d'apprentis,
- ❑ Le développement des magasins Hermès dans les pays de l'Est et en Afrique,
- ❑ La nomination de Madame Monique COHEN comme nouveau membre du Conseil de surveillance,

Enfin, les votes sont exprimés au moyen de boîtiers électroniques. Leur fonctionnement ainsi que le bon déroulement de toute l'assemblée sont contrôlés par Maître Jean-Louis HAUGUEL, huissier de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que **les 19 résolutions**, dont 5 à titre extraordinaire, **ont été adoptées à une très large majorité**.

Ces résultats, ainsi que les diapositives projetées à l'appui des présentations des intervenants sont disponibles sur le site Internet de communication financière d'Hermès International : [www.hermes-international.com](http://www.hermes-international.com) dans le document « résultats des votes de l'assemblée générale du 3 juin 2014 ».

L'assemblée générale ordinaire annuelle de 2015 se tiendra le mardi 2 juin.

